

Répertoire national des certifications professionnelles

MASTER - Maintenance aéronautique (fiche nationale)

Active

N° de fiche

RNCP36051

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 7

Code(s) NSF :

- 253 : Mécanique aéronautique et spatiale
- 200 : Technologies industrielles fondamentales
- 255 : Electricite, électronique

Formacode(s) :

- 31624 : maintenance industrielle
- 23613 : construction aéronautique
- 31625 : gestion maintenance
- 24346 : électronique embarquée
- 23594 : mécanique vol

Date d'échéance de l'enregistrement : 30-11-2026

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	-	-
UNIVERSITE DE BORDEAUX	-	https://www.u-bordeaux.fr/ (https://www.u-bordeaux.fr/)

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Objectifs et contexte de la certification :

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie.

Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Activités visées :

- Conduite de projets et études relatifs à la conception, la production et la maintenance dans les domaines de l'aéronautique et du transport, et plus particulièrement, de l'avionique, des systèmes embarqués, des structures métalliques et composites
- Mise en place et suivi de l'ensemble du programme d'entretien et de modifications d'aéronefs civils ou militaires ou de leurs équipements
- Mise en place et supervision de la maintenance prédictive, préventive et curative, en conformité avec la réglementation européenne EASA part 145, ainsi que des évolutions des systèmes mécaniques ou avioniques des aéronefs
- Élaboration de dossiers de certification technique de systèmes mécaniques ou avioniques
- Conception, développement et mise en œuvre de nouveaux outils d'aide à la gestion du cycle de vie des systèmes aéronautiques (conception, soutien logistique intégré, reconfiguration des systèmes) tant pour les aspects « mécanique » (multi-structures) que pour les aspects « avionique »
- Représentation de l'entreprise auprès de ses clients et fournisseurs ainsi que des autorités aéronautiques nationales et internationales au titre de son expertise technique dans des fonctions de service client
- Management ou animation d'équipes, organisation des plannings de travail, animation des réunions de projet ou de services
- Réalisation de veille technique, technologique et réglementaire
- Diffusion des connaissances (rédaction de rapports, présentations orales, etc.)

Compétences attestées :

Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention

- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Compétences spécifiques

- Concevoir et améliorer des programmes d'entretien et de modification d'aéronefs et/ou d'équipements associés en intégrant les contraintes relatives à la maintenance et au maintien en conditions opérationnelles (incluant la méthode MSG3, la sûreté de fonctionnement, l'analyse de fiabilité, le soutien logistique intégré)
- Organiser, planifier et suivre les travaux de maintenance aéronautique, optimiser les processus associés en termes de coûts, délais, qualité et mettre en œuvre les méthodes et outils afférents (MRO)
- Élaborer et mettre en œuvre le suivi et la mise à jour du programme de maintenance des aéronefs civils en exploitation et assurer le suivi de navigabilité en relation avec les autorités et les avionneurs (CAMO)
- Appliquer la réglementation aéronautique en vigueur
- Maîtriser la documentation technique aéronautique et concevoir les nouveaux supports documentaires à l'aide d'outils numériques adaptés

- Appréhender et mettre en œuvre les méthodes d'éco-conception, d'analyse de fiabilité, de recyclage et d'intégration environnementale
- Concevoir et mettre en œuvre des moyens de test pour les équipements électroniques et leurs interconnexions
- Appréhender et mettre en œuvre les techniques de contrôle non destructif et les moyens de mesure et d'essai dans l'aéronautique
- Modéliser des systèmes relevant des domaines de l'avionique ou des structures et concevoir, analyser, certifier et mettre en œuvre des solutions de réparations à l'aide d'outils numériques adaptés
- Concevoir des systèmes électroniques embarqués, asservis et informatisés pour l'aéronautique et les transports à l'aide des outils de programmation adaptés
- Concevoir et dimensionner des structures composites et multimatériaux
- Appliquer les techniques de base de la gestion d'entreprise (environnement juridique des contrats de maintenance, marketing et gestion)
- Coordonner un service ou assurer des missions de support client pour des constructeurs, des équipementiers, ou dans des compagnies aériennes

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Modalités d'évaluation :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP36051BC01	- Identifier les usages numériques et les impacts de	Chaque certificateur accrédité met en œuvre

<p>Mettre en oeuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques</p>	<p>leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine 	<p>les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
<p>RNCP36051BC02</p> <p>Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation 	<p>Chaque certificateur accrédité met en oeuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

<p>RNCP36051BC03</p> <p>Mettre en oeuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère 	<p>Chaque certificateur accrédité met en oeuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification :</p> <ul style="list-style-type: none"> formation initiale, VAE, formation continue.
<p>RNCP36051BC04</p> <p>Contribuer à la transformation en contexte professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en oeuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de 	<p>Chaque certificateur accrédité met en oeuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification :</p> <ul style="list-style-type: none"> formation initiale, VAE, formation continue.

	responsabilité environnementale	
<p>RNCP36051BC05</p> <p>Concevoir, planifier, mettre en œuvre et améliorer des programmes d'entretien et de modification d'aéronefs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et améliorer des programmes d'entretien et de modification d'aéronefs et/ou d'équipements associés en intégrant les contraintes relatives à la maintenance et au maintien en conditions opérationnelles (incluant la méthode MSG3, la sûreté de fonctionnement, l'analyse de fiabilité, le soutien logistique intégré) - Maîtriser la documentation technique aéronautique et concevoir les nouveaux supports documentaires à l'aide d'outils numériques adaptés 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
<p>RNCP36051BC06</p> <p>Prendre en charge le suivi de navigabilité des aéronefs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer et mettre en œuvre le suivi et la mise à jour du programme de maintenance des aéronefs civils en exploitation et assurer le suivi de navigabilité en relation avec les autorités et les avionneurs (CAMO) - Appliquer la réglementation aéronautique en vigueur - Maîtriser la documentation technique aéronautique et concevoir les nouveaux supports documentaires à l'aide d'outils numériques adaptés 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
<p>RNCP36051BC07</p> <p>Organiser, planifier et mettre en œuvre la</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser, planifier et suivre les travaux de maintenance aéronautique, optimiser les 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge</p>

<p>maintenance des aéronefs en exploitation</p>	<p>processus associés en termes de coûts, délais, qualité et mettre en œuvre les méthodes et outils afférents (MRO)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser la documentation technique aéronautique et concevoir les nouveaux supports documentaires à l'aide d'outils numériques adaptés 	<p>adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
<p>RNCP36051BC08</p> <p>Concevoir et mettre en œuvre des moyens de test et des modifications pour les équipements avioniques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et mettre en œuvre des moyens de test pour les équipements électroniques et leurs interconnexions - Appréhender et mettre en œuvre les techniques de contrôle non destructif et les moyens de mesure et d'essai dans l'aéronautique - Modéliser des systèmes relevant des domaines de l'avionique ou des structures et concevoir, analyser, certifier et mettre en œuvre des solutions de réparations à l'aide d'outils numériques adaptés - Appréhender et mettre en œuvre les méthodes d'écoconception, d'analyse de fiabilité, de recyclage et d'intégration environnementale 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
<p>RNCP36051BC09</p> <p>Concevoir, mettre en œuvre et tester des réparations et/ou des modifications de structures métalliques ou composites pour l'aéronautique et les transports</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender et mettre en œuvre les techniques de contrôle non destructif et les moyens de mesure et d'essai dans l'aéronautique - Modéliser des systèmes relevant des domaines de l'avionique ou des structures et 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation</p>

	<p>concevoir, analyser, certifier et mettre en œuvre des solutions de réparations à l'aide d'outils numériques adaptés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et dimensionner des structures composites et multimatériaux - Appréhender et mettre en œuvre les méthodes d'écoconception, d'analyse de fiabilité, de recyclage et d'intégration environnementale 	<p>peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
<p>RNCP36051BC10</p> <p>Concevoir, mettre en œuvre et tester des systèmes embarqués pour l'aéronautique et les transports</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir des systèmes électroniques embarqués, asservis et informatisés pour l'aéronautique et les transports à l'aide des outils de programmation adaptés - Concevoir et mettre en œuvre des moyens de test pour les équipements électroniques et leurs interconnexions - Appréhender et mettre en œuvre les méthodes d'écoconception, d'analyse de fiabilité, de recyclage et d'intégration environnementale 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
<p>RNCP36051BC11</p> <p>Conduire des missions de support client et/ou de représentant de marque (Field representative)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonner un service ou assurer des missions de support client pour des constructeurs, des équipementiers, ou dans des compagnies aériennes - Appliquer les techniques de base de la gestion d'entreprise (environnement juridique des contrats de maintenance, marketing et gestion) - Organiser, planifier et suivre 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la</p>

les travaux de maintenance aéronautique, optimiser les processus associés en termes de coûts, délais, qualité et mettre en œuvre les méthodes et outils afférents (MRO)

certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence sont définies par chaque certificateur accrédité qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés. Ces modalités peuvent être modulées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

33.16Z Réparation et maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux

71.12B Ingénierie, études techniques

71.20B Analyses, essais et inspections techniques

72.19Z Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles

74.90B Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses

Type d'emplois accessibles :

Responsable maintenance aéronautique

Chef(fe) de projet bureau d'études : systèmes avioniques OU systèmes mécaniques, structures OU systèmes embarqués

Chargé(e) d'études-recherche-développement en industrie

Chargé(e) d'étude contrôle qualité

Coordonnateur(trice) de projet en conception et réalisation industrie

Coordonnateur(trice) de projet méthodes en industrie

Responsable support client aéronautique

Responsable service clients

Code(s) ROME :

- I1102 - Management et ingénierie de maintenance industrielle

- I1602 - Maintenance d'aéronefs

- H1206 - Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

- H1101 - Assistance et support technique client

Références juridiques des réglementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Code de l'éducation et notamment les articles L611-1 à L612-1-1, L612-5 à L612-6-1, D612-33 à D612-36-4, L613-1, D613-1, D613-6 et D613-7 Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master modifié Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master modifié

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	UNIVERSITÉ DE BORDEAUX, arrêté du : 29/06/2020

Date d'effet de la certification	01-12-2021
Date d'échéance de l'enregistrement	30-11-2026

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

[Insertion professionnelle des diplômés \(https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion_professionnelle/\)](https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion_professionnelle/)

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Certification(s) antérieure(s) :

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
RNCP26525 (/recherche/rncp/26525)	RNCP26525 - MASTER - domaine Sciences, technologies, santé, mention Maintenance Aéronautique

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation
(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/documentDownload/21862/304168>)